

ATLAS

des pays du Golfe

Philippe Cadène & Brigitte Dumortier





Les pays du Golfe, appelé Persique dans la terminologie européenne et revendiqué comme Arabe par sept pays riverains de l'autre rive (Irak, Koweït, Arabie Saoudite, Qatar, Bahreïn, Émirats arabes unis, sultanat d'Oman) face à l'Iran, détiennent plus de la moitié des réserves de brut de la planète et leurs réserves en gaz sont immenses. Ils se trouvent donc au cœur des enjeux énergétiques et stratégiques mondiaux, mais leur poids s'explique aussi désormais par des politiques de développement visant à passer d'économies de rente à des économies productives. Le pétrole et les stratégies post-pétrolières ont induit des mutations rapides dont l'afflux d'une main-d'œuvre étrangère, originaire du monde arabe et plus encore d'Asie, et une croissance urbaine spectaculaire, essentiellement littorale.

Palliant la rareté des travaux sur cette région, le présent atlas contient plus de 150 cartes et graphiques originaux élaborés à partir de données récentes et d'enquêtes des auteurs, spécialistes de cette partie du monde. Il synthétise, d'une part, les grandes caractéristiques des pays du Golfe ; d'autre part, il analyse les spécificités de chaque État, de chaque province, de chaque ville. Des textes concis complètent les documents, rappelant les héritages du passé, permettant d'appréhender les changements en cours et envisageant les perspectives d'avenir. L'ouvrage montre en quoi ces espaces entre mer et désert sont à la fois des interfaces d'échanges et des zones de tensions. L'objectif est de présenter, dans leur complexité, leur puissance et leur fragilité, ces territoires en construction, lieux de passage essentiels entre l'Europe et l'Asie.



Philippe Cadène

Professeur de géographie du développement à l'université Paris-Diderot, coordonnateur du programme CITADAIN (Comparer l'intégration des territoires et l'adaptation du droit dans le monde arabe et indien) dans le cadre de l'Agence nationale pour la recherche (ANR), il est l'auteur de *Commentaire de cartes et de documents géographiques* (Belin, 2004), de *La Mondialisation. L'intégration des pays en développement* (SEDES, 2007) et d'un *Atlas de l'Inde* (Autrement, 2008).



Brigitte Dumortier

Maître de conférences en géographie humaine à l'université Paris-Sorbonne, responsable de l'axe Golfe du programme CITADAIN/ANR, auteur de *Géographie de l'Orient arabe* (Colin U, 1997), *L'Oman contemporain* (Karthala, 2002), *L'Atlas des religions* (Autrement, 2002), elle a coordonné le numéro de *Maghreb-Machrek* sur « Mondialisation et société de la connaissance aux Émirats arabes unis » (Choiseul, 2008). Elle dirige actuellement le département de géographie et aménagement de l'université Paris-Sorbonne-Abu Dhabi.

ATLAS des pays du Golfe

I. Le Golfe, un espace stratégique entre mer et désert

- Une mer semi-fermée
- Un espace de circulation
- Un carrefour de civilisations
- Un monde musulman
- Des États singuliers
- La rareté de l'eau
- Nomadisme et oasis
- Les ressources de la mer

II. Le Golfe, au cœur d'enjeux énergétiques mondiaux

- Les hydrocarbures, un secteur complexe
- La production et les réserves de pétrole
- La production et les réserves de gaz
- Le transport et l'exportation des hydrocarbures
- Des tensions nombreuses

III. Des mutations rapides et profondes

- Un afflux massif de migrants
- Une croissance urbaine spectaculaire
- Des infrastructures de qualité
- La mise en place d'un secteur industriel
- Zones franches et zones économiques spéciales
- L'explosion de la finance et de l'immobilier
- Une destination touristique émergente
- Vers une société de la connaissance
- Le Conseil de coopération du Golfe

IV. Des territoires différenciés

- L'État de Koweït
- La province orientale d'Arabie Saoudite
- Le royaume de Bahreïn
- L'Émirat de Qatar
- La fédérations des Émirats arabes unis
- Les émirats d'Abu Dhabi et de Dubaï
- Les émirats de Charjah et Ajman
- Les émirats du Nord
- Le sultanat d'Oman
- La rive iranienne du Golfe
- Le gouvernorat de Bassora

V. Des sociétés urbaines

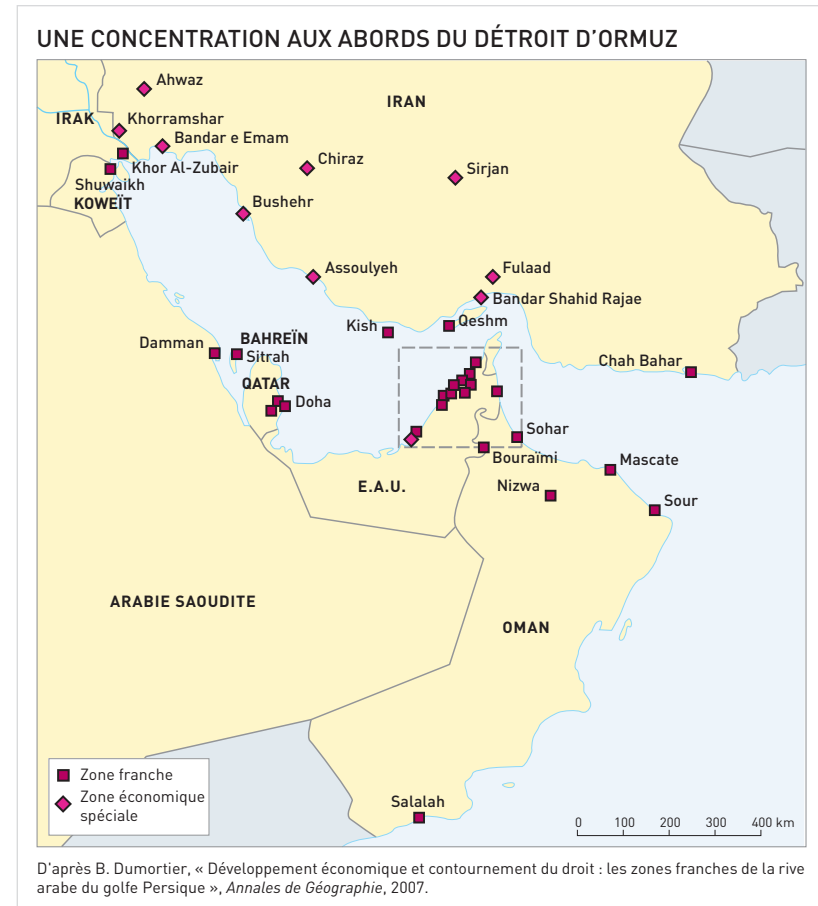
- La ville de Bassora
- L'aire métropolitaine de Koweït
- Le Grand Dammam
- L'ensemble oasien d'Al Ahsa
- L'agglomération de Manama
- Le Grand Doha
- L'île et la ville d'Abu Dhabi
- La conurbation littorale Dubaï-Charjah-Adjman
- Les oasis d'El Ain-Bouraïmi
- La région-capitale de Mascate
- Les ports de Sour et Sohar
- La ville portuaire de Bandar Abbas
- Les villes pétrolières d'Abadan et Khoramshar
- L'intégration mégapolitaine

Les zones franches et les zones économiques spéciales

En 2008, les rives du Golfe comptent une bonne trentaine de zones franches et six zones économiques spéciales. Outre une dissymétrie entre le littoral arabe et la rive iranienne, on note une concentration aux abords du détroit d'Ormuz de ces espaces dérogatoires où les législations nationales sont assouplies ou suspendues.

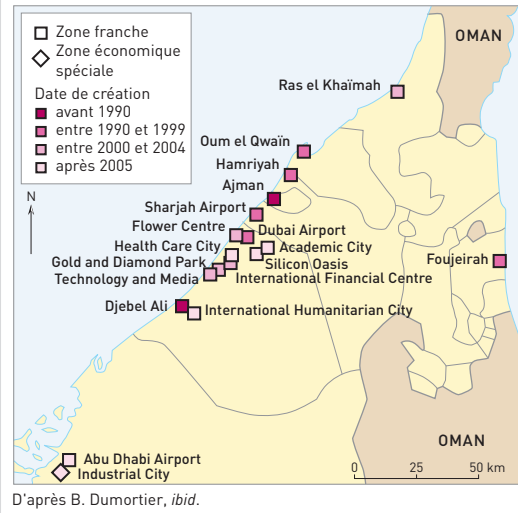
En Iran, les zones franches illustrent les contradictions de la République islamique qui entend transformer la société en la préservant d'influences extérieures perniciosives sans rester à l'écart des échanges mondiaux. Le plan quinquennal mis en place en 1991 après la guerre contre l'Irak (1980-1988) prévoit des espaces échappant à la loi commune pour favoriser le redémarrage de l'économie. La loi de 1993 instaure trois vastes zones franches dont deux dans des îles du Golfe, afin d'attirer des investissements en offrant les avantages habituels (exonérations douanières et fiscales, libre transfert des capitaux et des produits...), mais surtout en permettant d'échapper aux contraintes de la loi islamique dans des enclaves de libéralisme où les pesanteurs religieuses sont allégées. Sur la rive arabe, les avantages vantés aux investisseurs dans les zones franches – situation sur la carte du monde, faible coût de l'énergie et de la main-d'œuvre, infrastructures et services de qualité, rapatriement intégral des profits, fiscalité avantageuse – se retrouvent largement hors de ces zones. Leur intérêt majeur réside donc dans la possibilité d'échapper à l'obligation d'avoir un associé local : en zone franche, le capital peut être étranger à 100 %.

Côté iranien, si peu d'entreprises sont implantées sur la zone franche industrielle de Qeshm, celle de Kish, reliée par plusieurs vols quotidiens à Téhéran et à Dubaï, permet de commercer en toute impunité, car en toute légalité, les biens interdits sur le territoire de la République islamique, ce qui induit un tourisme florissant et une active contrebande. L'Iran facilite, en outre, une autarcie élargie aux pays musulmans voisins, grâce à une quinzaine de zones économiques spéciales, sur la mer Caspienne, le long des frontières terrestres, mais aussi dans les ports du Golfe. Côté arabe, la répartition géographique des zones franches est inégale. En Irak, à proximité du port pétrolier de Khor Al-Zubair, une zone franche privée a été concédée en 2006. Koweït dispose d'une zone franche commerciale à Shuwaikh, principal port du pays. L'activité de la zone franche saoudienne de réexportation à Damman consiste surtout en réexpéditions vers d'autres ports du pays. Bahreïn, qui



a créé tardivement une petite zone franche industrielle au nord de l'île de Sitrah, s'est, en revanche, doté depuis plus de trente ans des moyens techniques et juri-

UN OUTIL PRIVILÉGIÉ DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE AUX É.A.U.

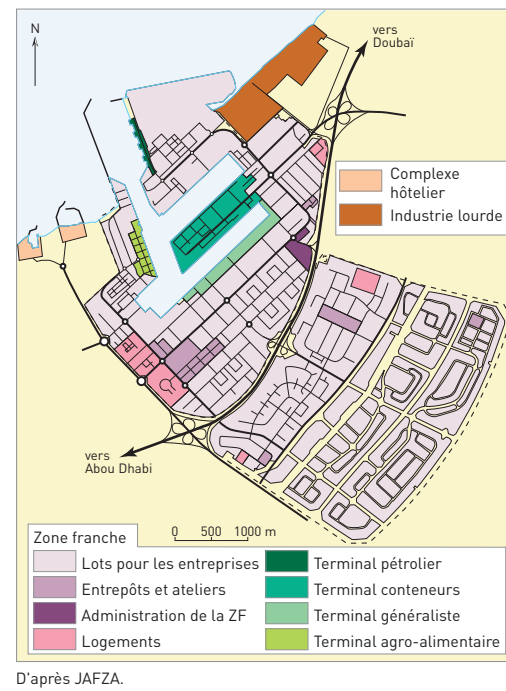


diques nécessaires pour valoriser une situation sur les fuseaux horaires permettant de jouer sur les changes 24 heures sur 24 : ses *Offshore Banking Units*, enclaves bancaires comparables aux *Asian Currency Units* de Singapour, gèrent des opérations internationales spéculatives. Si Qatar a cédé à son tour à la fièvre des zones franches, c'est aux Émirats arabes unis, où leur création participe d'une volonté de diversification économique fondée sur une politique de libéralisation inspirée par les experts étrangers et les organismes internationaux, que la densité de zones franches, qui jalonnent le littoral et présentent une forte accumulation à Dubaï, est la plus élevée.

Chaque membre de la fédération possède au moins une zone franche, avec une hiérarchisation du point de vue de la taille et de l'origine géographique des entre-

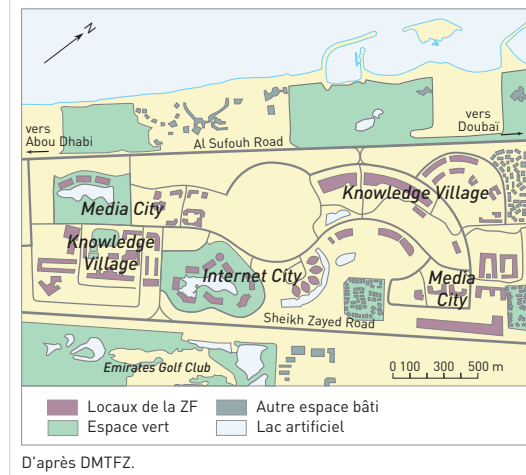
prises entre les zones franches, où le montant des licences et le coût des locaux diffèrent sensiblement. Les modestes zones franches d'Ajman ou d'Oum el Qwaïn, attirent surtout de petits entrepreneurs de pays pauvres, tandis que celles de l'émirat de Charjah, l'une aéroportuaire et l'autre, industrialo-portuaire, à Hamriyah, ou celle en plein essor de Ras el Khaïma attirent des activités moins sophistiquées ou des investisseurs moins prisés que leurs voisins dubaïotes.

DE DJEBEL ALI, ZONE FRANCHE PORTUAIRE GÉNÉRALISTE PIONNIÈRE...



À trente-cinq kilomètres du centre de Dubaï, ouverte en 1985, la zone franche portuaire de Djebel Ali s'étend en 2008 sur 39 km². Elle abrite 6 000 entreprises de 110 pays. Plus du tiers sont de grandes entreprises occidentales et des firmes transnationales. À cette zone généraliste, la plus ancienne et la plus puissante de la région, se sont ajoutées au fil des années des zones franches de plus en plus spécialisées comme celle de la technologie et des médias, créée en 2000, dont les trois fleurons, *Internet City*, *Media City* et *Knowledge Village*, connaissent un réel succès. Tandis que Dubaï affiche toujours de nouveaux projets, Abu Dhabi, qui dénonce les doubles emplois et les chevauchements d'activités résultant de cette stratégie, privilégie un autre modèle avec la mise en place en 2008 d'une vaste zone économique spéciale destinée à développer les industries d'exportation.

... AUX ZONES FRANCHES RÉCENTES HAUTEMENT SPÉCIALISÉES



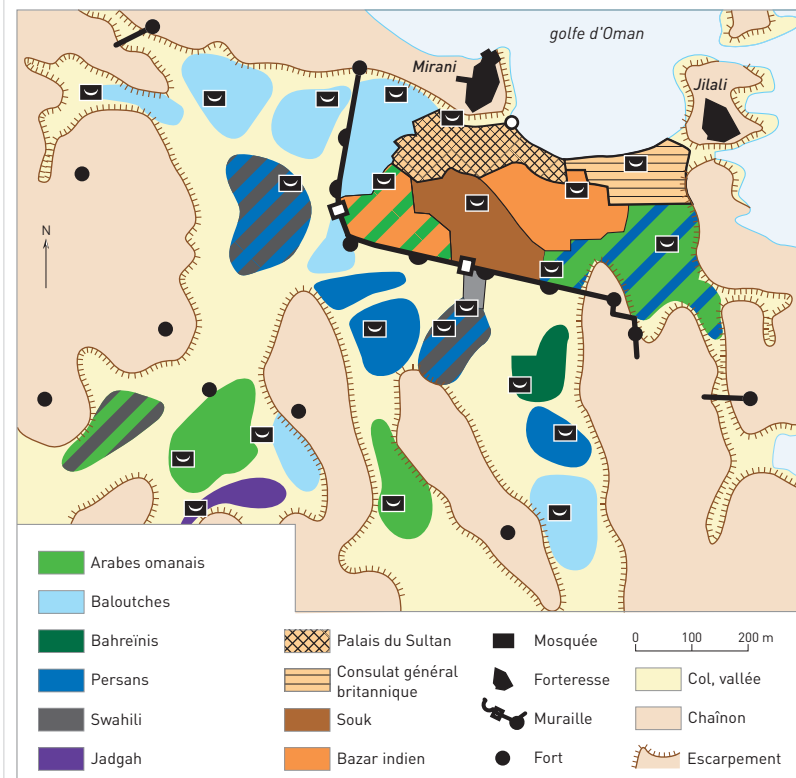
La région-capitale de Mascate

La capitale du Sultanat d'Oman s'étend d'est en ouest sur une quarantaine de kilomètres. Fragmentée du fait des contraintes du site, des chaînons rocheux escarpés et ravinés formant une forteresse naturelle face aux tribus de l'intérieur, ainsi que pour des raisons historiques, cette agglomération de 600 000 hab. s'organise à partir de deux noyaux initiaux au fond de baies abritées. Le port de Matrah (151 000 hab.), actif centre marchand, contraste avec l'imposante cité fortifiée de Mascate (25 000 hab). Distants de quatre kilomètres, ces deux pôles, longtemps reliés par un unique sentier entre mer et montagne, séparés par une césure dans l'urbanisation, sont réunis par une voie rapide. Outre la beauté du site, ils deviennent des lieux touristiques, l'un par ses superbes maisons de marchands et ses souks, l'autre par ses édifices historiques transformés en musées autour du palais du Sultan.

À peu près au centre de la côte du golfe d'Oman, à son point d'inflexion vers le sud-est, Mascate a détrôné au ^{xvi}^e siècle, Sohar, plus septentrionale, brillante cité portuaire à l'époque médiévale. S'adonnant au commerce et à la traite, Mascate bâtit un empire colonial sur les côtes de l'Afrique orientale, de la Perse et des Indes et attira les convoitises des Portugais, des Perses et des Anglais. Cette histoire mouvementée donna précocement à la ville un caractère cosmopolite avec une organisation en quartiers communautaires. Ainsi, les Lawatya, communauté ismaélienne endogame probablement originaire du Sind et de nationalité omanaise, vécurent des générations durant dans un quartier clos interdit aux étrangers jouxtant le souk de Matrah où ils sont orfèvres et bijoutiers. De même, Hindous de castes marchandes implantés depuis des siècles, mais ne possédant pas la nationalité omanaise, les Baniens qui mirent leurs talents de prêteurs au service des maîtres successifs du lieu se concentrèrent à Mascate près du Palais. À ces communautés allochtones anciennes s'ajoute depuis 1970 une immigration du sous-continent indien, les étrangers représentant un peu plus de 40 % de la population, chiffre supérieur au reste du pays. Tandis que les hiérarchies de revenus menacent les différenciations spatiales sur une base ethnique font place à des différenciations selon le niveau de revenus.

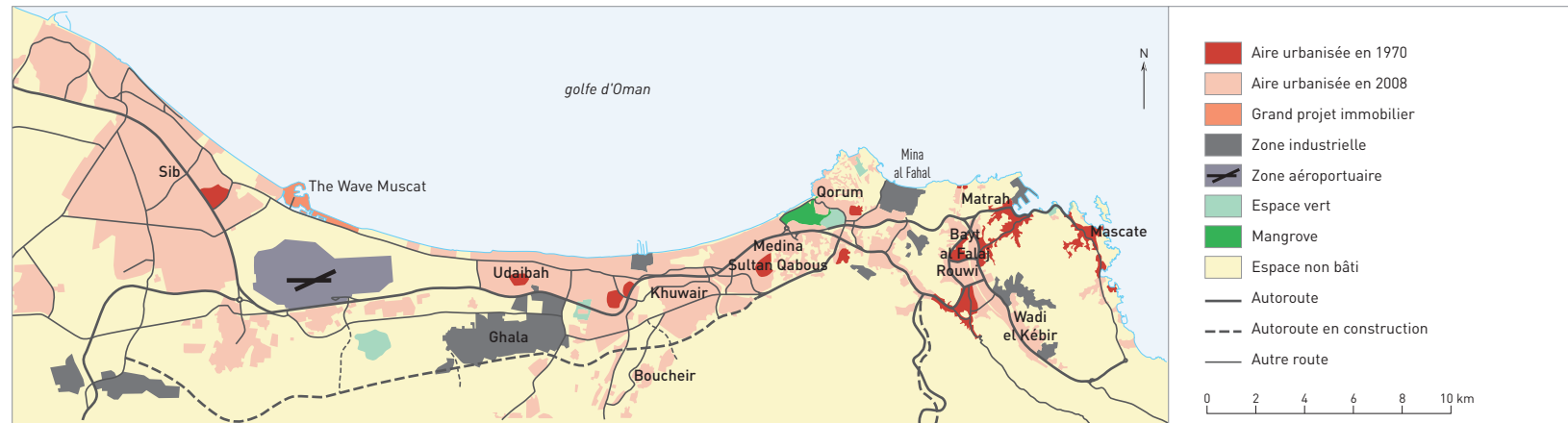
La ville s'est ramifiée vers le sud dans les vallées d'oueds qui s'élargissent en petits ombilics où s'étendent des quartiers récents. Séparé de Matrah, par le

UN COSMOPOLITISME PRÉCOCE COMMUNAUTÉS ET QUARTIERS À MASCATE VERS 1900



D'après F. Scholz, « La différenciation socio-spatiale de la ville arabo-musulmane. Le cas de Mascate », dans B. Dumortier et M. Lavergne, *L'Oman contemporain*, Paris, Karthala, 2002.

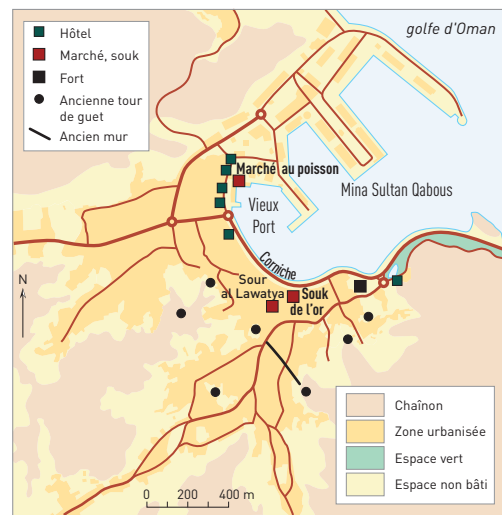
UNE AGGLOMÉRATION LINÉAIRE FRAGMENTÉE



D'après carte Explorer et J.E. Peterson, *Historical Muscat*, Leiden, Brill, 2007.

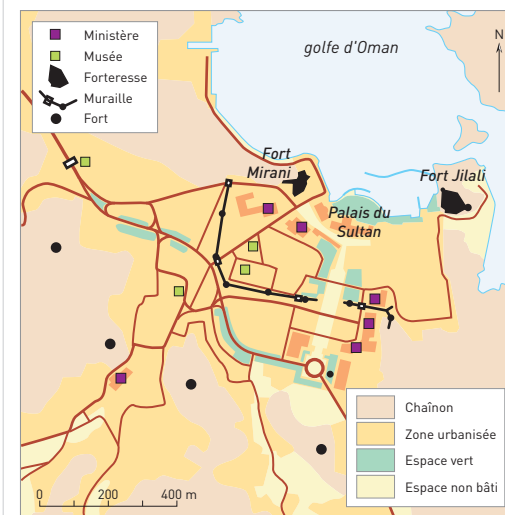
quartier d'habitations de Bayt al Falaj, Rouwi, CBD de cette capitale multipolaire, concentre hôtels internationaux, sièges d'entreprises, institutions économiques et financières, alors que Wadi el Kébir abrite un quartier industriel et ouvrier. Mais l'agglomération s'est surtout étirée vers l'ouest où s'amorce la plaine côtière de la Batinah. Au-delà du terminal pétrolier et de la raffinerie de Mina al Fahal, Qorum est une banlieue aisée. Les classes moyennes logent plus loin, à Khuwair, au sud de l'autoroute, où au nord ont été délocalisés ambassades et ministères. Si Medina Sultan Qabous est une ville nouvelle, Boucheir (150 000 hab.) s'est développé à partir d'un village préexistant. Succédant aux quartiers d'industries de transformation et d'entrepôts de Ghala et Udaibah, à l'est de l'aéroport, Sib (250 000 hab.), ancienne bourgade devenue une ville introduit une nouvelle centralité en périphérie avec l'implantation à proximité de l'Université et l'installation du Majlis al-Choura (assemblée consultative).

MATRAH, PORTUAIRE ET MARCHANDE



D'après carte Explorer et terrain.

MASCATE, CITADELLE DES SULTANS



D'après carte Explorer et terrain.

